

INFORMATION ET ENGAGEMENT DES PANELISTES

Version 4 du 31/10/2025, Guillaume Huby

LES PRINCIPES ET ENGAGEMENTS	2
LA PRISE EN CHARGE	3
LES TÂCHES DES PANÉLISTES	4
VOS ETAPES DE PARTICIPATION	4
CONTACTS	6

Le projet CoRAE, piloté par INRAE en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture de l'Occitanie, inclut plusieurs panels tirés au sort (agriculteur.rice.s, citoyen.ne.s, personnels INRAE), qui visent à faire réfléchir les participants sur les enjeux et besoins de l'Occitanie dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement, pour aider à produire une programmation (un plan) de recherche répondant aux besoins du territoire. Le déroulement d'ensemble est présenté dans un autre document.

Ces sujets sont au cœur de nombreux débats actuels dans la société, et interrogent la recherche scientifique dans ses différentes facettes.

L'Occitanie se distingue par :

- L'agriculture et l'agroalimentaire représentent le premier secteur économique de la région, avec plus de 165 000 emplois.
- Le plus grand nombre d'exploitations agricoles en France (65 000)
- 260 produits sous signe officiel de qualité
- Une diversité remarquable d'activités : viticulture, élevage, fruits et légumes, grandes cultures...
- Des territoires contrastés : littoraux, montagne, zones de piémonts, plaines alluviales, grandes métropoles...
- Deux centres INRAE situés à Montpellier et Toulouse, qui figurent parmi les plus importants de l'institut, regroupant plus de 20 % de ses effectifs et couvrant l'ensemble des domaines de recherche en agriculture, alimentation et environnement.
- Une position stratégique accordée à l'enseignement agricole, avec trois écoles d'ingénieurs en agronomie, une école vétérinaire, l'école nationale de formation des enseignants des lycées agricoles et une forte présence de ces domaines dans les principales universités.

Toutefois, malgré ces nombreux atouts, le revenu des exploitations agricoles reste faible, en retrait de 55% par rapport à la moyenne nationale (sur la moyenne 2021-2023). Les systèmes agricoles et alimentaires font face à des enjeux cruciaux : adaptation au changement climatique, transition agroécologique, souveraineté alimentaire, renouvellement des générations...

Dans cette action plusieurs dispositifs sont mis en œuvre pour recueillir un avis structuré et permettre de combiner la vision des citoyen.nes, avec celle plus spécifique des agriculteur.rice.s, ainsi que le point de vue des chercheur.se.s et corps techniques d'INRAE. Nous vous invitons donc dans un panel et ce document vous présente son fonctionnement et ses règles.

Un panel ou un jury citoyen sont des dispositifs classiques de participation, formalisés par des experts du domaine (<https://www.dicopart.fr/jury-citoyen-2022>) en tant que "mini-public" (<https://www.dicopart.fr/mini-publics-deliberatifs-2022>). Il s'agit de rassembler un groupe de citoyen.ne.s diversifié.e.s pour travailler ensemble sur un sujet donné, en leur donnant les moyens nécessaires pour formuler un avis ou des propositions argumentées : temps, expertise et soutien méthodologique. Pour faciliter sa mise en place, on contractualise les participants sur la durée du dispositif et on les indemnise pour leur temps et leurs frais, comme dans un jury d'assises. L'intérêt est d'assurer une présence durable et une participation continue.

LES PRINCIPES ET ENGAGEMENTS

Il est important de souligner que ce panel appelle les participant.e.s à délibérer, et qu'il est donc basé sur les principes de ce dernier : justification par des arguments fondés, discutables et respect mutuel. Les arguments ne doivent pas nécessairement être fondés sur la raison, mais peuvent également être basés sur des expériences, des valeurs et des opinions. La qualité de la discussion avant la prise de décision est valorisée. Dans ce cas, l'opinion se construit par la discussion en groupe, contrairement à d'autres dispositifs participatifs qui accumulent l'opinion individuelle de chacun sans cette réflexion commune. Le groupe sélectionné vise à avoir une diversité de la population concernée par le sujet.

Voici quelques principes :

- Sélection des citoyen.ne.s

Un document détaillant le mode de sélection des citoyen.ne.s participants sera mis à la disposition de tous ceux qui le souhaitent.

- Présence d'un tiers-veilleur

Une personne indépendante est désignée pour suivre et observer le déroulement. Elle peut être sollicitée pour entendre vos éventuels questions ou griefs sur la procédure, anonymement si vous préférez. Elle rapporte toujours anonymement ces points aux organisateurs et rédige un rapport de déroulement, intégralement public.

- Libre expression

Les participant.e.s doivent avoir le droit d'expression, l'animateur.rice doit veiller à ce que tous les participants puissent s'exprimer de manière égale.

- Désaccord

Tous les participants ont le droit de ne pas être d'accord les uns avec les autres, nous ne recherchons pas le consensus dans ce panel.

- Réponses aux questions

Les participant.e.s doivent obtenir des réponses à leurs questions dans la mesure du possible. C'est dans ce but que les expert.e.s participeront au panel, pour produire des informations fiables, accessibles, plurielles.

- Soutien en cas de difficultés

Les participant.e.s peuvent solliciter l'équipe de facilitateurs en cas de difficultés concernant le déplacement, difficultés motrices, difficultés de compréhension, difficultés informatiques et autres.

- La diffusion des résultats

Les résultats seront présentés à la région sous la forme d'un rapport et d'une présentation orale par le panel. Une vidéo de communication multi-cibles sera également produite. Les résultats des délibérations des panels seront traités.

- Utilisation des données personnels

Les participant.e.s signeront un formulaire RGPD indiquant s'ils acceptent ou non d'être filmés, d'apparaître sur des photos et de voir leurs informations utilisées dans le cadre du panel citoyen et d'autres projets d'équipe.

LA PRISE EN CHARGE

Voici quelques droits des participants du panel :

- Paiement des déplacements et frais

Les billets de train pour les journées présentielle (aller-retour) seront achetés par notre équipe de recherche auprès de l'établissement public. Les participant.e.s disposant d'une

voiture et souhaitant covoiturer deux personnes supplémentaires pourront se faire rembourser les frais d'essence.

- Repas

Les repas seront fournis sur place.

- Hébergement

Nous prendrons en charge les chambres d'hôtel pour la nuit pour un éventuel weekend de travail.

- Indemnisation et participation

Un contrat sera établi afin que les participant.e.s puissent recevoir l'indemnité de XX euros un mois après leur participation au panel. Cette compensation équivaut à une participation complète aux N webinaires et aux J journées.

La non-participation à l'une de ces journées entraînera une réduction proportionnelle.

La non-participation de plus d'une journée amène à un désengagement de la démarche.

LES TÂCHES DES PANÉLISTES

Voici les tâches des participants du panel :

- Être présent.e ponctuellement lors des webinaires et des journées présentiels
- Être attentif.ve aux interventions et poser vos questions aux groupes d'experts
- Contribuer activement aux activités en sous-groupes et en groupes
- Répondre aux sollicitations de réponse des questionnaires

VOS ETAPES DE PARTICIPATION

Etape	Détail	Période prévue
1. Candidature	Poser sa candidature en ligne pour être tiré.e au sort	23/11/2025
2. Engagement contractuel	Echanger avec l'administration ; comprendre et signer le contrat de participation. Valider droit d'image et données personnelles.	Du 17/11/2025 au 12/12/2025
3. Découverte projet	Explorer les informations projet disponibles en ligne	Dès le lancement du projet le 28/10/2025
4. Lancement	Session en présence de lancement, découverte et dialogue avec les autres membres, et 1er avis sur les défis et besoins en Occitanie	13/12/2025 en présentiel
5. Webinaires	Suivre les 6 webinaires prévus en ligne pour nous informer sur des sujets importants (le jour dit ou plus tard = « replay »). Poser des questions ;	27/11/2025 04/12/2025 11/12/2025 18/12/2025 08/01/2026 15/01/2026
6. Témoignage initial	Si vous êtes volontaire, partager en ligne (vidéo) votre témoignage sur	Du 20/10/2025 au 16/01/2026

	votre situation et comment vous percevez les enjeux du projet.	
7. Répondre aux questions	Au fur et à mesure, répondre aux petits questionnaires proposés pour permettre de suivre l'avancement du projet.	Tout le projet
8. Communication avec vos réseaux	Parler du projet avec vos « ami.e.s », en direct ou en ligne.	Tout le projet
9. Simulation/exploration	Participer à un atelier où vous êtes invité.e à explorer avec d'autres participant.es la situation actuelle d'agriculteurs ou habitants dans le territoire, et comment cela pourrait évoluer dans le futur. Comprendre et discuter les contraintes auxquelles chacun.e est confronté.e. Discuter des défis et besoins qui apparaissent.	10/01/2026 ou 17/01/2026 en présentiel
10. Avis besoins/défis	Avec votre panel, partager vos avis sur les besoins et défis, et proposer ensemble une vision d'ensemble.	07/03/2026
11. Dialogue élargi	Rencontrer les autres panels et les collèges de représentants. Dialoguer. Partager vos avis et les faire évoluer.	14/03/2026 en présentiel
12. Dialogue initial avec les scientifiques et experts	Face aux besoins et défis, des scientifiques et experts présentent (en ligne) des directions de recherche et innovation. On dialogue avec eux.	11/04/2026
13. Dialogue sur les questions	Réunion commune avec les autres panels et collèges, où les questions et l'organisation de la recherche, du développement et de l'innovation, sont discutés. On donne un avis sur ces questions et cette organisation nouvelles.	23/05/2026 en présentiel
14. Retour INRAE, CRAO et autres partenaires	Les équipes partenaires étudient nos avis et propositions. Elles nous informent de la faisabilité et des conditions requises.	Du 15/06/2026 au 19/06/2026
15. Avis pré-forum	Mon panel prépare sa propre vision des priorités, en vue du forum à venir.	20/06/2026
16. Forum CoRAE	Un forum ouvert à de nombreux participants, au cours duquel nos travaux sont présentés au reste de la population et des acteurs. Nous travaillons ensemble à une hiérarchisation. A la fin, une proposition globale est faite aux partenaires organisateurs.	Juin 2026 en présentiel
17. Réception avis final	Les partenaires organisateurs communiquent leurs décisions finales à partir des résultats.	10/07/2026

18.Témoignages, diffusion	Après le forum, je témoigne sur le déroulement et sur les résultats. Je peux être invité.e à en parler dans d'autres territoires en France. Je peux être directement concerné.e et acti.f.ve dans certaines nouvelles actions.	À partir du 26/06/2026
---------------------------	--	------------------------

CONTACTS

Par email : corae@agropolis.fr.

Pierre-Benoît Joly, Président du centre INRAE Occitanie Toulouse, Délégué : pierre-benoit.joly@inrae.fr

Nils Ferrand, INRAE, DAPP, responsable méthodologique : nils.ferrand@inrae.fr